

AVIS DE PUBLICATION

**PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE
DU RESEAU FERRE NATIONAL**

Depuis 1991, la section intramuros de Cavaillon, de la ligne ferroviaire n° 922 000 de Cavaillon à Saint-Maime – Dauphin, ne reçoit plus aucun trafic.

SNCF RÉSEAU a procédé à un examen de la situation de cette section de ligne, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section de ligne pour des circulations ferroviaires. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

Le département du Vaucluse envisage l'utilisation de cette section de ligne pour assurer la continuité de l'itinéraire EuroVélo 8 (voie verte Européenne n°8) dite « Méditerranée ».

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire et le projet d'aménagement en véloroute du Département de Vaucluse conduisent **SNCF RÉSEAU** à envisager la fermeture de la section de la ligne n° 922 000 entre les points kilométriques 0+550 et 2+339, à Cavaillon, en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de **SNCF RÉSEAU**.

Conformément à ce décret, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RÉSEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis. Ces observations doivent être adressées à Philippe NAUD (philippe.naud@reseau.sncf.fr) de SNCF RÉSEAU, qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

Observations éventuelles à transmettre à SNCF RÉSEAU avant le : 6 septembre 2019